

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars, à dix-neuf
Présents : 49 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés : 16 ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs : 12 Saint-Flour, après convocation légale en date du 18 mars
Votants : 61 2025, sous la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

M. Didier AMARGER, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, M. Gilles BIGOT, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, M. Pierre CHASSANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Marc MAGENTIES, MME Ghislaine DELRIEU, M. Philippe ECHALIER, M. Gilbert GLANDIERES, M. Jérôme GRAS, MME Olivia GUEROUT, M. Axel JOURQUIN, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Annick MALLET, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Robert ROUSSEL, M. Pierre SEGUIS, MME Maryline VICARD, M. Christophe VIDAL.

Absents excusés :

M. Hervé VIGIER, MME Marina BESSE, M. Richard BONAL, M. Claude BONNEFOI, MME Céline CHARRIAUD, MME Yolande CHASSANG, M. Éric GOMESSE, MME Nadine JANVIER, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Nathalie LESTEVEN, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC, M. Serge TALAMANDIER.

Pouvoirs :

MME Agnès AMARGER donne pouvoir à M. Loïc POUDEROUX
MME Annie ANDRIEUX donne pouvoir à M. Christophe VIDAL
MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Guy CLAVILIER
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Bernard REMISE
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
M. Marcel CHASTANG donne pouvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
M. Christian GENDRE donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
MME Martine GUIBERT donne pouvoir à M. Marc POUGNET
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Maryline VICARD
M. David VITAL donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **04 AVR. 2025**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **04 AVR. 2025**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par les citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET ANNEXE DOMAINE NORDIQUE

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Luc BOUCHARINC

Madame Céline CHARRIAUD, Présidente, quitte la salle des séances pour le vote des comptes financiers uniques 2024.

Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU, Vice-Président, est élu Président de Séance.

Le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe Domaine nordique fait apparaître un équilibre de la section de fonctionnement et un déficit de la section d'investissement.

On retrace la comptabilité de trois services sur ce budget annexe :

- Domaine de Prat de Bouc : une participation d'exploitation à hauteur de 60 000 € est versée au SMDTEC pour la gestion du service. Elle est identique à 2023. En investissement, la prestation pour la création d'une identité visuelle et d'une charte graphique pour le domaine est toujours en cours. Le service se clôture avec un excédent d'investissement de 1 907,46 € lié à la perception du FCTVA.

- Domaine de Cézens : Le domaine n'a pas été ouvert sur la saison 2023/2024. Les dépenses de fonctionnement correspondent aux dépenses de maintenance et d'assurance. Le service se clôture à l'équilibre.

- Domaine de Saint-Urcize : Le bâtiment technique est en service depuis novembre 2024. Les premières factures d'électricité ont été réglées. En investissement, les écritures retracent la construction de ce bâtiment, financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département du Cantal. Le service se clôture avec un déficit d'investissement de 8 316,88 € lié au dernier versement de FCTVA manquant qui sera comptabilisé sur l'exercice 2025.

Une participation globale du budget général d'un montant de 63 125,21 € est nécessaire pour équilibrer ce budget annexe.

La dette en capital s'élève à 43 738,22 € au 31 décembre 2024 contre 48 057,80 € au 31 décembre 2023, à laquelle il faut ajouter un emprunt de 133 000 € inscrit en restes à réaliser souscrit pour financer les travaux du bâtiment technique de Saint-Urcize, soit un total de 176 738,22 €.

⇒ Résultats d'ensemble définitifs :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement	0 €
- Résultat de clôture de la section d'investissement	- 6 409,42 €

Résultat global définitif de l'exercice 2024 - 6 409,42 €
Pour mémoire, résultat global définitif Exercice 2023 - 200 204,85 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la présentation détaillée du Compte Financier Unique du budget annexe Domaine nordique annexée à la délibération ;

Vu le Compte Financier Unique du budget annexe Domaine nordique ;

Vu le résultat du Compte Financier Unique du budget annexe Domaine nordique, dressé en collaboration par la Présidente de Saint-Flour Communauté et le Comptable public, arrêté aux montants suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés			7 221,48 €		7 221,48 €	- €
Opérations de l'exercice	63 251,21 €	63 251,21 €	423 343,95 €	134 945,87 €	486 595,16 €	198 197,08 €
TOTAUX (1)	63 251,21 €	63 251,21 €	430 565,43 €	134 945,87 €	493 816,64 €	198 197,08 €
Résultats de clôture		- €	- 295 619,56 €		- 295 619,56 €	
Restes à réaliser (2)			15 017,86 €	304 228,00 €	15 017,86 €	304 228,00 €
TOTAUX CUMULES (1+2)	63 251,21 €	63 251,21 €	445 583,29 €	439 173,87 €	508 834,50 €	502 425,08 €
RESULTATS DEFINITIFS		- €	- 6 409,42 €		- 6 409,42 €	

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 17 mars 2025 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

✚ **RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;**

✚ **PREND CONNAISSANCE du résultat du Compte Financier Unique 2024 du budget annexe Domaine nordique tel que détaillé en annexe de la délibération ;**

✚ **DECIDE D'ARRÊTER le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe Domaine nordique aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération ;**

✚ **AUTORISE Monsieur le Président de séance à signer l'ensemble des documents constituant le Compte Financier Unique 2024 ;**

✚ **DECIDE DE LUI DONNER POUVOIR pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.**

POUR : 60 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

Le Président de séance,

Jean-Jacques MONLOUBOU

Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président de séance,

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 69

VOTE : Pour : 60

Contre : 0

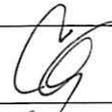
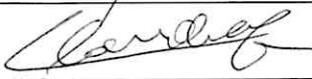
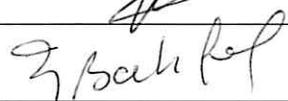
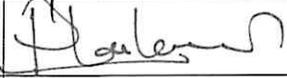
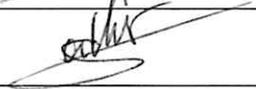
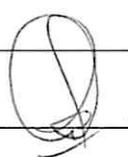
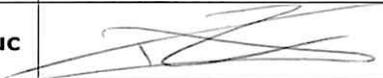
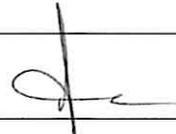
Abstention : 0

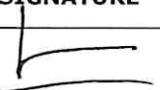
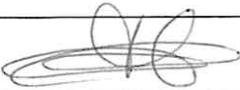
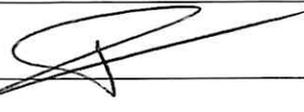
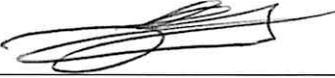
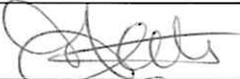
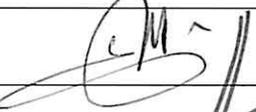
Ne prend pas part au vote : 1

Délibéré par le Conseil communautaire, réuni en session ordinaire
À Saint-Flour, le 24 mars 2025

Date de convocation : 18 mars 2025

Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
AMARGER Agnès ou CHAUVÉL Pascal		CHASSANG Pierre ou FARGES André	
AMARGER Didier ou BERTHON Stéphanie		CHASSANG Yolande ou DECONQUAND Jean-François	
ANDRIEUX Annie ou BARRIOL Jacky		CHASTANG Marcel ou SALSON Benjamin	
ANTONY Béatrice		CHEVALIER Gilbert ou JOURDES Frédéric	
ASTRUC Frédéric ou VERNET Jérôme		CLAVILIER Guy ou BODEAU Jacques	
BATIFOL Nicole		COUDY Bernard ou RIGAL Christophe	
BEAUREGARD Pierrette ou FABRE Hervé		COURET Gérard ou ROBERT-MISSONNIER Isabelle	
BENEZIT Sophie ou MODENEL Alain		DE LAROCHE Philippe ou CONDUITIER Jean-Luc	
BERTHET Jean-Paul		DELCROS Frédéric	
BESSE Marina ou BEC Jean-Pierre		DELEPINE Bonnie	
BIGOT Gilles ou BAGUET Hervé		DELORT Philippe	
BONAL Richard ou AJALBERT Andrée		DELPY Gérard ou MAGENTIES Marc	
BONNEFOI Claude ou ROCHE Alain		DELRIEU Ghislaine ou CUSSAC Thierry	
BOUCHARINC Jean-Luc		ECHALIER Philippe ou DOUET Virginie	
BOUDON Robert ou VAISSADE Sylvie		GENDRE Christian ou ASTRUC Olivier	
BOUDOU Jean-Marc ou BATIFOULIER Amandine		GENDRE Vital ou VERRIERE Louis	
BOULDOIRES Éric		GLANDIERES Gilbert	
BRUN Joël ou COSTANTINI Alberto		GOMESSE Eric ou MAURANNE Nelly	

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GRAS Jérôme		PETITIMBERT Marie	
GUEROULT Olivia ou BADUEL Michel		PORTAL Sylvie ou TERRISSE Jérôme	
GUIBERT Martine		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
JANVIER Nadine ou GINHAC Daniel		POUDEVIGNE Pascal ou DELPAT Arnaud	
JOURQUIN Axel ou BRIQUEZ Agnès		POUGNET Marc	
JOUVE Jean-Pierre		PRIVAT Jean-Claude	
LAROUSSINIE Jonathan		REMISE Bernard ou FOSSE BALDRAN Catherine	
LESTEVEN Nathalie		RESCHE Bernadette ou ROBERT Thierry	
MALLET Annick		RESCHE Jean-Paul ou CUSSAC Jean-Michel	
MAURY Bernard		REVERSAT Olivier ou MUNERY Céline	
MEZANGE Jean-Marie ou CHASSANG Jean-Pierre		RICHARD Jeanine	
MICHAUD Guy ou CHASSANG Stéphane		ROCHÈS Patricia ou SAINT-JOANIS Sandy	
MIRAL Daniel ou GUY Michel		ROUFFIAC Michel ou CUSSAC Sébastien	
MONLOUBOU Jean-Jacques		ROUSSEL Robert	
MOULIADE Gérard		SEGUIS Pierre ou GRIFFOUL Monique	
NAVECH Louis ou POJOLAT Aurélien		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NEGRE Marine		VICARD Maryline	
NIOCEL JULHES Emmanuelle		VIDAL Christophe ou AURIERE Bernard	
PELLISSIER René		VIGIER Hervé	
PERRIN Jean-Luc		VITAL David ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par le Président de séance,
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
À Saint-Flour, le 24 mars 2025

Le Président de séance,




; et de la publication le

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250324-DELIB2025-038-BF
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

➤ **Budget annexe Domaine nordique**
 ❖ **Dépenses de fonctionnement**

Chapitre	Libellé	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024
011	Charges à caractère général	98 039,65 €	2 129,63 €	9 500,00 €	1 881,35 €
<i>Dont</i>	<i>Prat de Bouc</i>	97 347,60 €	0,00 €	0,00 €	126,00 €
	<i>Cézens</i>	692,05 €	2 129,63 €	3 500,00 €	1 096,06 €
	<i>Saint-Urcize</i>		0,00 €	6 000,00 €	659,29 €
012	Charges de personnel	15 063,39 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Dont</i>	<i>Prat de Bouc</i>	15 063,39 €			
65/67	Autres charges		72 073,52 €	61 800,00 €	60 000,00 €
66	Charges financières Saint-Urcize		171,21 €	1 400,00 €	1 369,86 €
68	Dotation aux amortissements	8 465,93 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DEPENSES	121 568,97 €	74 374,36 €	72 700,00 €	63 251,21 €

Charges à caractère général :

- Cézens : Pas d'ouverture sur cette saison. Paiement maintenance + assurance.
- Saint-Urcize : Electricité du bâtiment technique.

Autres charges :

Participation d'exploitation du domaine de Prat de Bouc versée au SMDTEC.

Charges financières :

Intérêts d'emprunt sur les études du bâtiment technique de Saint-Urcize

❖ Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024
002	Excédent de fct reporté	101 081,78 €	12 073,52 €	0,00 €	0,00 €
<i>Dont</i>	<i>Prat de Bouc</i>	101 081,78 €	12 073,52 €		
	<i>Cézens</i>	0,00 €			
70	Produits des services	39 643,90 €	1 077,50 €	200,00 €	126,00 €
<i>Dont</i>	<i>Prat de Bouc</i>	39 643,90 €			126,00 €
	<i>Cézens</i>	0,00 €	1 077,50 €	200,00 €	
74	Participations, subventions	692,05 €	61 223,34 €	72 500,00 €	63 125,21 €
<i>Dont</i>	<i>Prat de Bouc</i>	0,00 €	60 000,00 €	61 800,00 €	60 000,00 €
	<i>Cézens</i>	692,05 €	1 052,13 €	3 300,00 €	1 096,06 €
	<i>Saint-Urcize</i>		171,21 €	7 400,00 €	2 029,15 €
	Produits exceptionnels	4 574,80 €	0,00 €	0,00 €	
	TOTAL RECETTES	145 992,53 €	74 374,36 €	72 700,00 €	63 251,21 €
	RESULTAT FONCTIONNEMENT	+ 24 423,56 €	0,00 €		0,00 €

Ce budget annexe s'équilibre par une participation du budget général sur chaque service.

Résultat par service :
Prat de bouc : 0 €
Cézens : 0 €
Saint-Urcize : 0 €

❖ Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	CA + RAR 2022	CA + RAR 2023	BP 2024	CA 2024	RAR 2024
001	Résultat reporté		14 546,04 €	7 221,48 €	7 221,48 €	
<i>Dont</i>	<i>Prat de Bouc</i>		- 2 097,96 €	- 11 749,08 €	- 11 749,08 €	
	<i>Saint-Urcize</i>		16 644,00 €	18 970,56 €	18 970,56 €	
20/21/23	Equipement/ Constructions	97 382,41 €	489 651,61 €	489 372,45 €	419 024,37 €	15 017,86 €
<i>Dont</i>	<i>Prat de Bouc</i>	28 604,41 €	14 448,00 €	11 749,08 €	0,00 €	10 068,00 €
	<i>Cézens</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	<i>Saint-Urcize</i>	68 778,00 €	475 203,61 €	477 623,37 €	419 024,37 €	4 949,86 €
16	Capital emprunt (Saint-Urcize)		1 060,20 €	4 500,00 €	4 319,58 €	
04/0/03	Amortissement subventions	33 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
04/0/03	Intégration études		49 223,28 €		0,00 €	
	TOTAL DEPENSES	130 382,41 €	554 481,13 €	501 093,93 €	430 565,43 €	15 017,86 €

Prat de bouc :

Pas de dépenses sur 2024. Marché relatif à la création d'une identité visuelle/charte graphique pour le domaine de Prat de Bouc toujours en cours (en RAR).

Saint-Urcize :

Fin des travaux du bâtiment technique.

❖ Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	CA + RAR 2022	CA + RAR 2023	BP 2024	CA 2024	RAR 2024
001	Résultat reporté	2 463,82 €				
13	St-Urcize Subventions	19 660,00 €	237 708,00 €	237 708,00 €	66 480,00 €	171 228,00 €
16	St-Urcize Emprunt	49 118,00 €	49 118,00 €	191 385,00 €		133 000,00 €
040	Amort. immobilisations	8 465,93 €	0,00 €			
040	Amort. subvention	29 000,00 €	0,00 €			
041/20	Intégration études		49 223,28 €			
1068	Excédents capitalisés	7 162,42 €	12 350,04 €			
10222	FCTVA	2 162,20 €	5 876,96 €	72 000,93 €	68 465,87 €	
	TOTAL RECETTES	118 032,37 €	354 276,28 €	501 093,93 €	134 945,87 €	304 228,00 €
	RESULTAT INVESTISSEMENT	- 12 350,04 €	- 200 204,85 €		- 6 409,42 €	
	RESULTAT DEFINITIF	+ 12 073,52 €	- 127 504,85 €		- 6 409,42 €	

Le bâtiment technique de Saint-Urcize a été financé par le Département du Cantal (perçu), la Région Auvergne Rhône Alpes (en RAR) et par un emprunt.

Le déficit d'investissement s'explique une recette de FCTVA manquante sur les dernières dépenses de l'année pour le bâtiment technique de Saint-Urcize.

Résultat par service :
Prat de Bouc : + 1 907,46 €
Saint-Urcize : - 8 316,88 €

Capital restant dû au 31/12/2024 :

St-Urcize 176 738,22 € - dont 133 000 € en RAR (2 emprunts – terme en 2033 et 2039)

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20240320-DELIB2025-038-BF
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025